



La charte de l'invité

En participant à l'opération *J'invite un banquier dans ma classe*, le banquier invité s'engage à co-animer un atelier en classe selon les règles suivantes.

Les 5 engagements de l'invité

- 1 S'abstenir de toute démarche commerciale, sous quelque forme que ce soit, auprès des élèves comme des enseignants.
- 2 Respecter la règle du jeu et le protocole mis en place.
- 3 Assister l'enseignant, maître du jeu et maître de sa classe.
- 4 Veiller aux objectifs de sensibilisation et de prévention financière, adopter un ton didactique et non moralisateur.
- 5 S'adapter aux élèves, être à leur écoute et répondre à leurs questions.